

# SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU FINISTÈRE 2008-2012

## PLAN D' ACTIONS



CONSEIL GENERAL  
**FINISTÈRE**  
*Penn-ar-Bed*

2008



# Table des matières

---

<b>Objectif I. PERENNITE</b>	<b>Renforcer le rôle joué par le tourisme en matière de développement local et de création d'emplois pérennes</b>	
<b>Axe stratégique n°1 : Mieux équilibrer les retombées économiques du tourisme dans le département, dans le temps et dans l'espace</b>		<b>p.7</b>
Action n° 1.1.1 : Refonte des dispositifs d'aide aux hébergements touristiques par la mise en avant des principes de "durabilité"		7
Action n° 1.1.2 : Renforcement du rôle de prescription de l'offre touristique départementale par les hébergeurs.		8
<b>Axe stratégique n°2 : Associer le tourisme aux réflexions autour de la résidentialisation de l'économie départementale</b>		<b>p. 9</b>
Action n° 1.2.1 : Séminaires de formation des élus sur les conséquences de la diminution de la capacité hôtelière sur le littoral		9
Action n° 1.2.2 : Actions visant à faire contribuer le tourisme au développement des emplois de service à la personne.		10
<b>Axe stratégique n°3 : Préparer le tourisme aux mutations à venir en matière de dessertes aériennes et ferroviaires.</b>		<b>p.11</b>
Action n° 1.3.1 : Groupe de concertation sur l'accueil et l'information touristique aux portes d'entrées stratégiques du territoire		11
Action n° 1.3.2 : Définition de conditions préalables à la promotion des dessertes aériennes low cost.		12
Action n° 1.3.3 : Mise en place d'un évènementiel finistérien pour l'arrivée du TGV à 3h de Paris ..		13
<b>Axe stratégique n°4 : Développer et pérenniser l'emploi touristique</b>		<b>p.14</b>
Action n° 1.4.1 : Mise en place d'un partenariat avec un département de montagne en vue de pérenniser l'emploi saisonnier		14
Action n° 1.4.2 : Valorisation des modes de gestion innovants dans l'hôtellerie et la restauration ..		15
<b>Axe stratégique n°5 : Renforcer l'observation des impacts sociaux et économiques du tourisme dans le département.</b>		<b>p.16</b>
Action n° 1.5.1 : Mise en place d'un dispositif d'observation des mobilités touristiques infra-départementales		16
Action n° 1.5.2 : Développement d'outils d'observation sur la contribution du tourisme à l'économie locale et départementale		17

## Objectif II. **QUALITE**

### Inscrire le tourisme dans une démarche de progrès continu au service d'un développement qualitatif des territoires et de l'offre touristique

**Axe stratégique n°1 : Augmenter la contribution du tourisme à la qualité de vie sur le territoire... p. 19**

**Action n°2.1.1 :** Actions de communication et de promotion des transports publics locaux auprès des touristes, des OTSI et des prestataires touristiques..... 19

**Action n°2.1.2 :** Evaluation de l'impact des activités touristiques sur la qualité de vie des habitants (baromètre Opinion) ..... 20

**Axe stratégique n°2 : Faire participer le tourisme à la préservation et à la valorisation des atouts environnementaux de la destination Finistère ..... p.21**

**Action n°2.2.1 :** Elaboration d'un plan d'actions orienté vers l'écotourisme avec les partenaires privilégiés : Parc Marin d'Iroise, PNR Armorique, SMATAH..... 21

**Action n°2.2.2 :** Information sur les compétences finistériennes en matière de gestion éco-environnementale des activités de tourisme..... 22

**Axe stratégique n°3 : Poursuivre la qualification de l'offre touristique..... p.23**

**Action n°2.3.1 :** Réalisation d'une étude sur le produit touristique hôtelier rural..... 23

**Action n°2.3.2 :** Repositionnement du CDT en matière de gestion des meublés touristiques (dans le cadre de l'évolution prochaine des procédures nationales de classement des hébergements touristiques)..... 24

**Action n°2.3.3 :** Réalisation d'un audit stratégique de l'offre d'hébergement de tourisme social en vue de son repositionnement, en complément de l'étude menée par la Région Bretagne..... 25

**Action n°2.3.4 :** Mise en place d'une réflexion sur les potentialités de la filière de tourisme d'affaires..... 26

**Action n°2.3.5 :** Accompagnement à la mise en place de démarches de progrès dans l'hôtellerie classique et de plein air ..... 27

**Action n°2.3.6 :** Accompagnement de la démarche de développement du label Tourisme et Handicap..... 28

**Objectif III. EFFICACITE Engager l'ensemble des acteurs institutionnels vers une mutualisation et une rationalisation des moyens et des compétences consacrés au tourisme dans le département**

<b>Axe stratégique n° 1 : Développer à tous les échelons une approche transversale des problématiques touristiques.....</b>	<b>p. 29</b>
Action n° 3.1.1 : Valorisation touristique des exploitations agricoles.....	29
Action n° 3.1.2 : Sensibilisation des élus à la nécessité de mieux prendre en compte le tourisme dans les documents d'urbanisme.....	30
Action n° 3.1.3 : Enrichissement de la réflexion du Conseil général autour de l'offre culturelle par une approche économique et touristique.....	31
<b>Axe stratégique n° 2 : Repositionner le CDT et le service tourisme du Conseil général autour de chantiers stratégiques prioritaires.....</b>	<b>p. 32</b>
Action n° 3.2.1 : Elaboration d'un plan stratégique marketing de la destination Finistère.....	32
Action n° 3.2.2 : Mise en place d'une concertation avec les EPCI sur la gouvernance touristique territoriale.....	33
Action n° 3.2.3 : Intégration du tourisme dans la future plate-forme de données départementale..	34
Action n° 3.2.4 : Renforcement des moyens humains du CDT sur les nouvelles technologies (recrutement).....	35
<b>Axe stratégique n° 3 : Renforcer l'échelon départemental dans sa capacité à promouvoir les destinations touristiques du Finistère.....</b>	<b>p. 36</b>
Action n° 3.3.1 : Evolution du site Internet du CDT par l'intégration de services dédiés et d'outils de géolocalisation.....	36
Action n° 3.3.2 : Participation à l'amélioration de la signalisation routière et touristique dans le département.....	37
Action n° 3.3.3 : Plan d'action en faveur de l'accueil des clientèles touristiques britanniques.....	38
<b>Axe stratégique n° 4 : Faire évoluer l'image touristique du Finistère en s'appuyant sur la réalité contemporaine des territoires et des acteurs.....</b>	<b>p. 39</b>
Action n° 3.4.1 : Réalisation d'une étude exploratoire approfondie sur l'identité et les valeurs d'image du département.....	39
Action n° 3.4.2 : Promotion du produit de tourisme de découverte économique.....	40
Action n° 3.4.3 : Promotion du nautisme en tant que filière touristique d'excellence.....	41
Action n° 3.4.4 : Partenariats promotionnels avec des marques/produits d'origine finistérienne implantés dans les marchés-cibles.....	42



<b>Objectif I - PERENNITE</b>		<b>Renforcer le rôle joué par le tourisme en matière de développement local et de création d'emplois pérennes.</b>	
<b>Axe stratégique n°1</b>	<b>Mieux équilibrer les retombées économiques du tourisme dans le département, dans le temps et dans l'espace</b>		
<b>Action n°1.1.1</b>	Refonte des dispositifs d'aide aux hébergements touristiques par la mise en avant des principes de "durabilité"		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 2 - objectif 2 Axe 6 - objectif 4		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscrire la politique départementale en faveur du tourisme dans le projet de l'Agenda 21 du Finistère</li> <li>- Engager l'offre touristique privée à prendre en compte les enjeux et les principes d'un développement responsable et durable</li> <li>- Maintenir la cohérence des aides avec la politique d'aides régionale</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Hôtellerie</li> <li>☞ Hôtellerie de Plein Air</li> <li>☞ Meublés saisonniers</li> <li>☞ Hébergements de randonnée</li> </ul>		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de consultations branche par branche avec les regroupements professionnels concernés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hôtellerie : UMIH (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie)</li> <li>• Hôtellerie de plein air : SDHPA (Syndicat Départemental de l'Hôtellerie de Plein Air)</li> <li>• Locatif : Gîtes de France, Clévacances, autres labels</li> </ul> </li> <li>- Exposé des priorités départementales</li> <li>- Mise au point d'un dispositif d'aides concerté</li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Conseil général	<b>Référent</b>	DDEI (Direction du Développement Economique et International)
<b>Partenaires</b>	Comité départemental du tourisme		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2008 pour Budget Primitif 2009		

**Objectif I - PERENNITE****Renforcer le rôle joué par le tourisme en matière de développement local et de création d'emplois pérennes.**

<b>Axe stratégique n°1</b>	<b>Mieux équilibrer les retombées économiques du tourisme dans le département, dans le temps et dans l'espace</b>		
<b>Action n°1.1.2</b>	Renforcement du rôle de prescription de l'offre touristique départementale par les hébergeurs		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 9 - objectif 3		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'itinérance vers les parties les moins fréquentées du département</li> <li>- Renforcer les solidarités entre territoires finistériens</li> <li>- Développer la connaissance du département chez les hébergeurs</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Hébergements marchands du département</li> <li>☞ Propriétaires de résidences secondaires</li> <li>☞ Population permanente</li> </ul>		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'un salon départemental : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ exposants = prestataires d'activités touristiques, gestionnaires d'équipements culturels et de loisirs, transporteurs, agences réceptives</li> <li>▪ visiteurs = hébergeurs du département (du secteur marchand et non marchand)</li> </ul> </li> <li>- Mise en place d'une e-newsletter sur l'actualité touristique du Finistère (festivals, fêtes, expositions temporaires...) à destination des hébergeurs touristiques</li> <li>- Installation d'un présentoir « Tourisme Finistère » dans les hébergements touristiques : financement du support par le Conseil Général ; élaboration par les prestataires touristiques de documents promotionnels au format requis ; mise en place d'une procédure de collecte et de distribution des documents promotionnels</li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Comité départemental du tourisme	<b>Référent</b>	Pôle Développement Marchés
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil général</li> <li>- Fédérations départementales d'hébergeurs</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2009		

**Objectif I - PERENNITE****Renforcer le rôle joué par le tourisme en matière de développement local et de création d'emplois pérennes.**

<b>Axe stratégique n°2</b>	<b>Associer le tourisme aux réflexions autour de la résidentialisation de l'économie départementale</b>		
<b>Action n°1.2.1</b>	Séminaires de formation des élus sur les conséquences de la diminution de la capacité hôtelière sur le littoral		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 8 - objectif 2		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer une plus grande culture touristique auprès des élus locaux du littoral</li> <li>- Mieux prendre en compte les dynamiques touristiques dans les outils de planification foncière sur le littoral</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	☞ Elus locaux des communes littorales		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'un état des lieux sur ce phénomène à l'échelle du Finistère</li> <li>- Mise en perspective de ces résultats par référence à d'autres départements littoraux et à des données nationales (cf. étude ODIT France)</li> <li>- Mise en évidence des conséquences de ce phénomène sur l'emploi, la cohésion/mixité sociale, l'environnement...</li> <li>- Mise en place de séminaires de formation auprès des élus locaux (en partenariat avec l'Association des Maires du Finistère et ODIT France)</li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Comité départemental du tourisme	<b>Référent</b>	Pôle Développement Produits
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Association des Maires du Finistère</li> <li>- Conseil régional de Bretagne</li> <li>- ODIT France (Observation, Développement et Ingénierie Touristiques)</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2009 : séminaire 2009-2011 : sensibilisation, formation		

**Objectif I - PERENNITE****Renforcer le rôle joué par le tourisme en matière de développement local et de création d'emplois pérennes.**

<b>Axe stratégique n°2</b>	<b>Associer le tourisme aux réflexions autour de la résidentialisation de l'économie départementale</b>		
<b>Action n°1.2.2</b>	Actions visant à faire contribuer le tourisme au développement des emplois de service à la personne		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 6 - objectif 5		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer l'usage de services à la personne par les touristes et les propriétaires de résidences secondaires : entretien des jardins, garde d'enfants, ménage...</li> <li>- Faire contribuer le tourisme au développement de métiers de service à la personne dans le cadre de la politique de solidarité départementale</li> <li>- Favoriser la création d'emplois locaux « non délocalisables »</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Touristes</li> <li>☞ Propriétaires de résidences secondaires</li> </ul>		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recensement des entreprises/associations finistériennes offrant des services à la personne, transposables pour les touristes</li> <li>- Réalisation d'un document d'information sur l'éventail des prestations de services à la personne susceptibles d'intéresser un touriste séjournant dans le Finistère ou un propriétaire de résidence secondaire</li> <li>- Mise en ligne sur le site Internet et diffusion auprès des propriétaires de résidences secondaires et loueurs de meublés : « services plus »</li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Conseil général	<b>Référent</b>	DDEI (Direction du Développement Economique et International)
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil général : DILE (Direction de l'Insertion et de la Lutte contre les Exclusions)</li> <li>- EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2009-2010		

**Objectif I - PERENNITE**

**Renforcer le rôle joué par le tourisme en matière de développement local et de création d'emplois pérennes.**

<b>Axe stratégique n°3</b>	<b>Préparer le tourisme aux mutations à venir en matière de dessertes aériennes et ferroviaires</b>		
<b>Action n°1.3.1</b>	Groupe de concertation sur l'accueil et l'information touristique aux portes d'entrées stratégiques du territoire		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 6 - objectif 4 Axe 9 - objectif 3		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anticiper les mutations à venir en matière de transport et de déplacements (pôles multimodaux de Brest, Quimper et Morlaix autour de la Gare TGV ; Véloroute européen au départ de Roscoff ; reconstitution probable du trafic aérien par l'agrandissement de l'aéroport de Brest et la création de l'aéroport Notre Dame des Landes)</li> <li>- Renforcer la visibilité de l'offre touristique départementale sur les points d'entrée stratégiques du territoire</li> <li>- Allonger la durée de séjour touristique et développer l'itinérance</li> <li>- Mieux équilibrer la fréquentation touristique sur le plan géographique</li> <li>- Mutualiser les moyens d'information et de promotion du Finistère à l'échelle départementale</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Gares ferroviaires de Brest, Quimper et Morlaix</li> <li>☞ Aéroports de Brest et Quimper</li> <li>☞ Port de Roscoff</li> </ul>		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constitution d'un groupe de concertation associant les gestionnaires des équipements concernés et les partenaires locaux (EPCI)</li> <li>- Mini-étude de faisabilité site par site débouchant sur des propositions : partenariats souhaitables, lieux d'implantation possibles, support privilégié (stand, borne multimédia)...</li> <li>- Recherche de solutions consensuelles</li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Comité départemental du tourisme	<b>Référent</b>	Pôle Développement Marchés
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil général <ul style="list-style-type: none"> <li>• DD (Direction des Déplacements)</li> <li>• DC (Direction de la Communication)</li> </ul> </li> <li>- Conseil régional de Bretagne</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2009		

<b>Objectif I - PERENNITE</b>		<b>Renforcer le rôle joué par le tourisme en matière de développement local et de création d'emplois pérennes.</b>	
<b>Axe stratégique n°3</b>	<b>Préparer le tourisme aux mutations à venir en matière de dessertes aériennes et ferroviaires</b>		
<b>Action n°1.3.2</b>	Définition de conditions préalables à la promotion des dessertes aériennes low cost		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 7 - objectif 3 Axe 9 - objectif 1		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Garantir la complémentarité entre les aéroports finistériens</li> <li>- Renforcer la lisibilité de la position départementale vis-à-vis du low cost</li> <li>- Développer les courts séjours en bords de saison</li> <li>- Augmenter la fréquentation des résidences secondaires</li> <li>- Développer le tourisme international</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	☞ Compagnies aériennes low cost		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'un document d'information synthétique précisant les atouts et les contraintes liés au développement du low cost, à partir de données nationales (Direction Générale de l'Aviation Civile, Direction du Tourisme) et locales (Direction commerciale de l'aéroport de Brest, notamment) : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fréquentation des lignes</li> <li>▪ Amplitude des rotations</li> <li>▪ Pérennité financière des compagnies</li> <li>▪ Impacts socioéconomiques, environnementaux, fonciers...</li> <li>▪ ...</li> </ul> </li> <li>- Elaboration d'un cahier des charges précisant les besoins du tourisme finistérien vis-à-vis des dessertes aériennes</li> <li>- Clarification de la position politique du département en matière de dessertes aériennes low cost</li> <li>- Rédaction d'un cahier des charges précisant les conditions préalables à la mise en place d'actions de promotion des dessertes aériennes low cost</li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Comité départemental du tourisme	<b>Référent</b>	Pôle Développement Marchés
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil général : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ DDEI (Direction du Développement Economique et International)</li> <li>▪ DD (Direction des Déplacements)</li> </ul> </li> <li>- Direction commerciale des aéroports de Brest et Quimper</li> <li>- Conseil régional de Bretagne</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2009 - 2010		

**Objectif I - PERENNITE****Renforcer le rôle joué par le tourisme en matière de développement local et de création d'emplois pérennes.**

<b>Axe stratégique n°3</b>	<b>Préparer le tourisme aux mutations à venir en matière de dessertes aériennes et ferroviaires</b>		
<b>Action n°1.3.3</b>	Mise en place d'un évènementiel finistérien pour l'arrivée du TGV à 3h de Paris		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 9 - objectif 1		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter la part de marché du train dans la desserte du Finistère</li> <li>- Développer la fréquentation touristique en bords de saison</li> <li>- Développer la fréquentation des résidences secondaires</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	☞ Clientèles touristiques franciliennes		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exploitation de l'étude sur les valeurs identitaires du Finistère (cf. action 3.4.1) pour faire ressortir une thématique différentiante</li> <li>- Recherche de partenaires financiers locaux publics et privés</li> <li>- Sous-traitance de l'opération auprès d'une agence spécialisée : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertation avec les territoires du Finistère et les partenaires en vue de la rédaction d'un cahier des charges</li> <li>• Recrutement d'une agence d'évènementiel</li> <li>• Coordination de l'opération</li> </ul> </li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Comité départemental du tourisme	<b>Référent</b>	Pôle Développement Marchés
<b>Maîtrise d'œuvre associée</b>	Conseil général : DC (Direction de la Communication)		
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Brest Métropole Océane, Quimper Communauté et Morlaix Communauté</li> <li>- Equipements touristiques départementaux</li> <li>- Chambres de commerce et d'industrie</li> <li>- Partenaires privés locaux, à identifier</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2012-2013		

**Objectif I - PERENNITE**
**Renforcer le rôle joué par le tourisme en matière de développement local et de création d'emplois pérennes.**

<b>Axe stratégique n°4</b>	<b>Développer et pérenniser l'emploi touristique</b>		
<b>Action n°1.4.1</b>	Mise en place d'un partenariat avec un département de montagne en vue de pérenniser l'emploi saisonnier		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 5 - objectif 2		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutter contre la précarité des emplois touristiques</li> <li>- Renforcer l'attractivité des métiers liés au tourisme auprès des jeunes finistériens</li> <li>- Rechercher des formes d'emplois innovantes dans le tourisme</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	☞ Travailleurs saisonniers du tourisme		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation des besoins du département en emplois saisonniers : nombre, métiers, qualifications, disponibilité</li> <li>- Identification des initiatives similaires déjà menées (département du Morbihan, MITRA en Rhône-Alpes...) : partenaires et acteurs impliqués, modalités de mise en place de la démarche, résultats obtenus, facteurs-clés de succès, besoins en formation...</li> <li>- Choix d'un département ou un territoire de montagne partageant les valeurs et les préoccupations du Finistère et désireux de s'associer à cette initiative</li> <li>- Elaboration conjointe des modalités de mise en place de ce partenariat : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation</li> <li>• Diffusion des offres</li> <li>• Hébergement des saisonniers</li> <li>• Montages juridiques (groupements d'employeurs)</li> </ul> </li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Conseil général	<b>Référent</b>	DDEI (Direction du Développement Economique et International)
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chambres de commerce et d'industrie</li> <li>- Maison de l'emploi</li> <li>- ANPE</li> <li>- Organismes régionaux en charge de la formation</li> <li>- Syndicats professionnels (UMIH, ...)</li> <li>- Comité départemental du tourisme</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2010-2011		

**Objectif I - PERENNITE****Renforcer le rôle joué par le tourisme en matière de développement local et de création d'emplois pérennes.**

<b>Axe stratégique n°4</b>	<b>Développer et pérenniser l'emploi touristique</b>		
<b>Action n°1.4.2</b>	Valorisation des modes de gestion innovants dans l'hôtellerie et la restauration		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 6 - objectif 1		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Améliorer la rentabilité de ces entreprises et leur pérennité financière</li><li>- Faciliter la transmission d'entreprises indépendantes dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration</li><li>- Renforcer l'attractivité des petites hôtels/restaurants indépendants</li></ul>		
<b>Cibles</b>	☞ Gestionnaires indépendants d'hôtels et de restaurants		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Elaboration d'un guide technique</li><li>- Organisation de séminaires d'information auprès des établissements concernés</li><li>- Accompagnement d'entreprises volontaires</li></ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	UMIH Finistère (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie) Comité départemental du tourisme	<b>Référent</b>	Pôle Développement Produits
<b>Partenaires</b>	Chambres de commerce et d'industrie		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2009-2010		

**Objectif I - PERENNITE**
**Renforcer le rôle joué par le tourisme en matière de développement local et de création d'emplois pérennes.**

<b>Axe stratégique n°5</b>	<b>Renforcer l'observation des impacts sociaux et économiques du tourisme dans le département</b>		
<b>Action n°1.5.1</b>	Mise en place d'un dispositif d'observation des mobilités touristiques infra-départementales		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 7 - objectif 3		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer l'offre de transports collectifs infra-départementale à destination des touristes et des excursionnistes</li> <li>- Anticiper les phénomènes d'engorgement localisés et/ou saisonniers</li> <li>- Repérer les besoins d'implantation de nouveaux services (aires de pique-nique, signalétique touristique, services touristiques...)</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Touristes itinérants</li> <li>☞ Excursionnistes finistériens et bretons</li> </ul>		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise au point d'une méthodologie d'enquête/étude avec le CRT Bretagne qui intègre : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une analyse des comportements itinérants (voiture, vélo, à pied, transports en commun) : itinéraires, périodicité, motivations, services consommés etc...</li> <li>• Une analyse des besoins et des attentes des touristes et excursionnistes : aménagements publics, intermodalité, horaires...</li> </ul> </li> <li>- Réalisation de l'étude et mise en évidence des carences du département pour satisfaire les besoins d'itinérance des visiteurs et limiter les impacts du trafic routier sur la qualité de vie et environnementale</li> <li>- Valorisation de l'étude en vue de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la création, par le Conseil général, de nouvelles dessertes touristiques en transport en commun</li> <li>• l'aménagement de services répondant aux besoins des touristes itinérants et des excursionnistes</li> </ul> </li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Comité départemental du tourisme Conseil général	<b>Référent</b>	Pôle Développement Produits DD (Direction des Déplacements)
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité régional du tourisme de Bretagne</li> <li>- Conseil général, DDEI (Direction du Développement Economique et International)</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2010-2012		

**Objectif I - PERENNITE****Renforcer le rôle joué par le tourisme en matière de développement local et de création d'emplois pérennes.**

<b>Axe stratégique n°5</b>	<b>Renforcer l'observation des impacts sociaux et économiques du tourisme dans le département</b>		
<b>Action n°1.5.2</b>	Développement d'outils d'observation sur la contribution du tourisme à l'économie locale et départementale		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 5 - objectif 1		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mieux communiquer sur le poids de l'économie touristique finistérienne</li> <li>- Sensibiliser les élus et les habitants à l'importance du tourisme dans l'économie départementale</li> <li>- Attirer des investisseurs et des porteurs de projets touristiques locaux, en particulier les jeunes en recherche de débouchés professionnels</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Elus</li> <li>☞ Investisseurs</li> <li>☞ Porteurs de projets locaux</li> </ul>		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation de la Région et des autres départements bretons sur la nécessité d'engager prioritairement ce chantier</li> <li>- Elaboration conjointe d'un programme de travail : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mesure de l'emploi : direct/indirect, permanent/saisonnier, qualifié/non qualifié, salarié/non salarié...</li> <li>▪ Chiffre d'affaires des entreprises / valeur ajoutée du tourisme / part du PIB</li> <li>▪ Mesure et impact du prélèvement de la taxe de séjour sur le territoire</li> </ul> </li> <li>- Réorientation des travaux d'observation du CDT en conformité avec ce programme de travail</li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Comité départemental du tourisme	<b>Référent</b>	Pôle Développement Produits
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité régional du tourisme de Bretagne</li> <li>- INSEE Bretagne</li> <li>- Comités départementaux du tourisme bretons</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2009- 2012		



Objectif II - QUALITE		Inscrire le tourisme dans une démarche de progrès continu au service d'un développement qualitatif des territoires et de l'offre touristique	
Axe stratégique n°1	Augmenter la contribution du tourisme à la qualité de vie sur le territoire		
Action n°2.1.1	Actions de communication et de promotion des transports publics locaux auprès des touristes, des OTSI et des prestataires touristiques		
Orientations Agenda. 21	Axe 1 - objectif 4		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminuer l'usage de la voiture individuelle par les visiteurs extérieurs au profit des transports collectifs locaux</li> <li>- Limiter les impacts du tourisme sur la qualité de vie dans le département : émissions de gaz à effet de serre, nuisances sonores, engorgements routiers</li> <li>- Associer les prestataires touristiques aux efforts de maillage du département en transport en commun</li> </ul>		
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Touristes de séjour et propriétaires de résidences secondaires</li> <li>☞ FDOTSI et Offices de tourisme</li> </ul>		
Descriptif / étapes de mise en œuvre	<p><u>En interne :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des offres de transport en commun des agglomérations du département</li> <li>- Communication autour de <a href="http://www.viaoo29.fr">www.viaoo29.fr</a> dans tous les supports d'information et de promotion du CDT (ex. pages spécifiques sur l'offre balnéaire pendant l'été 2008 + transports collectifs des agglomérations vers les plages)</li> <li>- Production d'une offre lisible (ex. randonnée) indiquant les moyens de transports collectifs permettant de s'y rendre</li> <li>- Croisement des bases de données Transport et Tourisme pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Repérer les arrêts d'autocar à proximité de chaque structure d'hébergement du Finistère</li> <li>▪ Encourager les hébergeurs à prescrire ces dessertes</li> </ul> </li> </ul> <p><u>En externe :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions de sensibilisation des OTSI et des hébergeurs en partenariat avec les groupements professionnels concernés</li> </ul>		
Maîtrise d'œuvre	Comité départemental du tourisme	Réfèrent	Pôle Supports de Communication
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil général <ul style="list-style-type: none"> <li>- DD (Direction des Déplacements)</li> <li>- DDEI (Direction du Développement Economique et International)</li> </ul> </li> <li>- FDOTSI (Fédération Départementale des Offices de Tourisme/Syndicats d'Initiative)</li> <li>- UMIH Finistère (Union des métiers et des Industries de l'Hôtellerie)</li> <li>- SDHPA (Syndicat Départemental de l'Hôtellerie de Plein Air)</li> <li>- CDFFRP (Comité Départemental Fédération Française de Randonnée Pédestre)</li> <li>- Conseil régional de Bretagne</li> </ul>		
Echéancier prévisionnel	2009		

<b>Objectif II - QUALITE</b>		<b>Inscrire le tourisme dans une démarche de progrès continu au service d'un développement qualitatif des territoires et de l'offre touristique</b>	
<b>Axe stratégique n°1</b>	<b>Augmenter la contribution du tourisme à la qualité de vie sur le territoire</b>		
<b>Action n°2.1.2</b>	Evaluation de l'impact des activités touristiques sur la qualité de vie des habitants (Baromètre Opinion)		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 14 - objectif 1 Axe 6 - objectif 4		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminuer les réticences exprimées par une partie des habitants vis-à-vis de l'activité touristique et favoriser une cohabitation harmonieuse entre touristes/habitants permanents/résidents secondaires</li> <li>- Aider les élus locaux à arbitrer l'aménagement de projets touristiques</li> <li>- Améliorer l'accueil réservé par les habitants aux touristes</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	☞ Résidents permanents ou temporaires du département		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement du baromètre d'opinion annuel sur ce point : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Type de nuisances ressenties ou appréhendées, en distinguant les « points de crispation » et les « points de détail »</li> <li>▪ Seuils de tolérance</li> <li>▪ Tris sur les répondants : résidents permanents / secondaires</li> </ul> </li> <li>- Priorisation d'actions susceptibles d'améliorer l'impact des activités touristiques sur la qualité de vie des habitants : formation, conduite de projet participative...</li> <li>- Organisation de débats participatifs sur quelques secteurs-clés, associant des têtes de réseau locales (commerçants, élus...)</li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Comité départemental du tourisme Conseil général	<b>Référent</b>	Pôle Développement Produits DC (Direction de la Communication)
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablissements Publics de Coopération Intercommunale</li> <li>- Chambres de commerce et d'industrie</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2009-2012		

<b>Objectif II - QUALITE</b>		<b>Inscrire le tourisme dans une démarche de progrès continu au service d'un développement qualitatif des territoires et de l'offre touristique</b>	
<b>Axe stratégique n°2</b>	<b>Faire participer le tourisme à la préservation et à la valorisation des atouts environnementaux de la destination Finistère</b>		
<b>Action n°2.2.1</b>	Elaboration d'un plan d'actions orienté vers l'écotourisme avec les partenaires privilégiés : Parc Marin d'Iroise, PNR Armorique, SMATAH		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 1 - objectif 3 Axe 12 - objectif 5 Axe 6 - objectif 3		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser la fréquentation touristique et ses impacts en mer et sur terre</li> <li>- Sensibiliser les élus et les habitants des îles au potentiel offert par le développement du marché de l'écotourisme, en pleine expansion</li> <li>- S'appuyer sur le Parc naturel marin d'Iroise, le Parc naturel régional d'Armorique et le SMATAH comme vecteur d'image pour le Finistère</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Touristes</li> <li>☞ Excursionnistes</li> <li>☞ Habitants</li> </ul>		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Désignation d'un correspondant au sein du CDT pour chacun des partenaires concernés</li> <li>- Mise en place d'une réunion de travail avec chacun des partenaires pour identifier : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ses attentes vis-à-vis du tourisme</li> <li>▪ Les acteurs à mobiliser : élus, habitants, professionnels de la mer, prestataires d'activités de loisirs, Conservatoire du Littoral...</li> <li>▪ Les modalités de concertation à mettre en place avec les acteurs</li> </ul> </li> <li>- Proposition d'actions conjointes en faveur de l'écotourisme (pratiques de tourisme vert, tourisme maritime, activités de découverte) qui s'inscrivent dans les priorités d'actions du Parc marin, du Parc naturel régional, du SMATAH et dans celles du Conseil général</li> <li>- Mise en place d'actions de production, animation, promotion, commercialisation...</li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Comité départemental du tourisme	<b>Référent</b>	Pôle Développement Produits
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil général : <ul style="list-style-type: none"> <li>- DEE (Direction de l'Eau et de l'Environnement)</li> <li>- DDEI (Direction du Développement Economique et International, Pôle Mer)</li> <li>- DAH (Direction de l'Aménagement et de l'Habitat (GIZC ??))</li> </ul> </li> <li>- PNRA (Parc naturel régional d'Armorique)</li> <li>- SMATAH (Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique de l'Aulne et de l'Hyères)</li> <li>- Parc naturel marin d'Iroise</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2009-2012		

<b>Objectif II - QUALITE</b>		<b>Inscrire le tourisme dans une démarche de progrès continu au service d'un développement qualitatif des territoires et de l'offre touristique</b>	
<b>Axe stratégique n°2</b>	<b>Faire participer le tourisme à la préservation et à la valorisation des atouts environnementaux de la destination Finistère</b>		
<b>Action n°2.2.2</b>	<b>Information sur les compétences finistériennes en matière de gestion éco-environnementale des activités de tourisme</b>		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 14 - objectif 3		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer la prise en compte de principes environnementaux et paysagers dans la construction, la rénovation, la réhabilitation de bâti à vocation de tourisme et de loisirs</li> <li>- Mieux guider les porteurs de projets engagés dans des démarches éco-environnementales vers un appui-conseil qualifié</li> <li>- Stimuler le développement et/ou l'implantation d'entreprises de BTP sur le marché de la construction éco-environnementale</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Collectivités locales</li> <li>☞ Organismes de conseil (ADEME, PNRA...)</li> <li>☞ Entreprises de BTP</li> </ul>		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire partager avec les professionnels du secteur du bâtiment les besoins spécifiques des établissements à vocation touristique (hébergement, Offices de tourisme, activités nautiques...) en matière de bâti, de performance énergétique, de gestion de la ressource en eau, d'assainissement, de gestion des déchets....</li> <li>- Mobiliser les chambres consulaires (CCI, CMA) et les organisations professionnelles pour qu'elles portent à la connaissance des acteurs du tourisme les solutions disponibles en matière de maîtrise de l'énergie et des ressources en eau, ainsi que dans le domaine de la production d'énergie renouvelable.</li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Conseil général	<b>Référent</b>	DDEI, avec appui technique par le chargé de mission DAH (Direction de l'Aménagement et de l'habitat) et les services de la DEE (Direction de l'Eau et de l'Environnement)
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chambres de commerce et d'industrie</li> <li>- Chambre des Métiers et de l'Artisanat</li> <li>- UMIH Finistère</li> <li>- SDHPA (Syndicat Départemental de l'Hôtellerie de Plein Air)</li> <li>- Comité départemental du tourisme</li> <li>- Parc naturel régional d'Armorique</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2009-2010		

<b>Objectif II - QUALITE</b>		<b>Inscrire le tourisme dans une démarche de progrès continu au service d'un développement qualitatif des territoires et de l'offre touristique</b>	
<b>Axe stratégique n°3</b>	<b>Poursuivre la qualification de l'offre touristique</b>		
<b>Action n°2.3.1</b>	<b>Réalisation d'une étude sur le produit touristique hôtelier rural</b>		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 14 - objectif 2 Axe 14 - objectif 3		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir une petite hôtellerie indépendante de qualité dans les parties rurales du département</li> <li>- Repositionner le produit hôtelier rural du Finistère par la prise en compte de l'évolution des attentes des clientèles et de la concurrence</li> <li>- Innover dans le produit hôtelier rural</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	☞ Hôtellerie rurale indépendante du Finistère (environ 40 établissements)		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un groupe de pilotage technique (UMIH, CCI, CDT)</li> <li>- Rédaction conjointe d'un cahier des charges intégrant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un diagnostic précis du produit hôtelier rural actuel et de son environnement (culture locale, climat, activités, infrastructures...)</li> <li>• Une analyse de l'évolution des comportements/besoins/attentes des clientèles touristiques, en mettant l'accent sur les attentes « d'inattendu », « d'ambiance », « d'accueil spécifique »...</li> <li>• Un benchmarking des produits innovants existants ou en projet sur des destinations similaires (France et Etranger)</li> </ul> </li> <li>- Réalisation de l'étude (modalités à définir)</li> <li>- Suivi et coordination des travaux</li> <li>- Restitution collective aux établissements concernés, en partenariat avec l'UMIH</li> <li>- Accompagnement de quelques projets pilotes sur la base du volontariat</li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Comité départemental du tourisme UMIH Finistère (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie)	<b>Référent</b>	Pôle Développement Produits
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chambres de commerce et d'industrie</li> <li>- Pays touristiques</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2009-2011		

<b>Objectif II - QUALITE</b>		<b>Inscrire le tourisme dans une démarche de progrès continu au service d'un développement qualitatif des territoires et de l'offre touristique</b>	
<b>Axe stratégique n°3</b>	<b>Poursuivre la qualification de l'offre touristique</b>		
<b>Action n°2.3.2</b>	<b>Repositionnement du CDT en matière de gestion des meublés touristiques</b> (dans le cadre de l'évolution prochaine des procédures nationales de classement des hébergements touristiques)		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 9 - objectif 3 Axe 14 - objectif 2		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la lisibilité pour le touriste des classements de meublés touristiques dans le département : Gîtes de France, Clévacances, meublés classés</li> <li>- Rationnaliser les procédures de classement des meublés touristiques départementaux entre les différents intervenants (CDT, FDOTSI, Gîtes de France, agences immobilières)</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	☞ Meublés touristiques (en particulier ceux labellisés Clévacances)		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion de travail et de concertation avec les partenaires concernés dès la parution des nouvelles procédures de classement des hébergements touristiques par la Direction du Tourisme</li> <li>- Remise à plat des procédures de classement en vigueur dans le Finistère : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organismes compétents</li> <li>• Moyens humains et financiers à redéployer</li> <li>• Outils de mise en marché de l'offre de meublés : promotion, commercialisation</li> </ul> </li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Comité départemental du tourisme	<b>Référent</b>	Pôle Développement Produits
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil général, DDEI (Direction du Développement Economique et International)</li> <li>- FNAIM Finistère (Fédération Nationale des Agences Immobilières)</li> <li>- Gîtes de France Finistère</li> <li>- FDOTSI (Fédération Départementale des Offices de Tourisme/Syndicats d'Initiative)</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2009-2010		

<b>Objectif II - QUALITE</b>		<b>Inscrire le tourisme dans une démarche de progrès continu au service d'un développement qualitatif des territoires et de l'offre touristique</b>	
<b>Axe stratégique n°3</b>	<b>Poursuivre la qualification de l'offre touristique</b>		
<b>Action n°2.3.3</b>	Réalisation d'un audit stratégique de l'offre d'hébergement de tourisme social en vue de son repositionnement, en complément de l'étude menée par la Région Bretagne		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 14 - objectif 3		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir une offre d'hébergement à caractère social dans le Finistère et anticiper les risques d'affectation d'établissements déjà fragilisés</li> <li>- Rechercher des pistes de redéploiement de cette filière en termes de positionnement, de marketing, de gestion</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Maisons familiales de vacances pour foyers à faibles revenus</li> <li>☞ Patrimoine des Comités d'Entreprises</li> <li>☞ Centres et villages de vacances pour les jeunes et les scolaires</li> </ul>		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A l'issue de la réalisation de l'étude menée en 2008 par la Région Bretagne, identification, en collaboration avec l'UNAT, des besoins complémentaires</li> <li>- Rédaction d'un cahier des charges</li> <li>- Lancement d'un appel d'offres et recrutement d'un prestataire extérieur</li> <li>- Exploitation des résultats de l'étude en vue de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir les conditions de soutien du département à la filière (ex : mise en place d'un système d'aide ciblé : rénovation, modes de gestion, couples marchés-produits, politique marketing...)</li> <li>• Cerner les perspectives d'évolution de chaque établissement</li> <li>• Définir une politique globale et individuelle pour les établissements volontaires</li> </ul> </li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Conseil général  Comité départemental du tourisme	<b>Référent</b>	DDEI (Direction du Développement Economique et International)  Pôle Développement Produits
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil général, DECSJ (Direction de l'Enseignement, de la Culture, du Sport et de la Jeunesse)</li> <li>- Conseil régional de Bretagne</li> <li>- Communes du Finistère</li> <li>- EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2009-2011		

<b>Objectif II - QUALITE</b>		<b>Inscrire le tourisme dans une démarche de progrès continu au service d'un développement qualitatif des territoires et de l'offre touristique</b>	
<b>Axe stratégique n°3</b>	<b>Poursuivre la qualification de l'offre touristique</b>		
<b>Action n°2.3.4</b>	Mise en place d'une réflexion sur les potentialités de la filière de tourisme d'affaires		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 5 - objectif 1		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Positionner une offre de tourisme d'affaires dans le Finistère en complémentarité avec les offres des agglomérations de Rennes et Nantes</li> <li>- Générer des retombées économiques dans les périodes où l'activité touristique est réduite</li> <li>- Orienter la politique d'aides du Conseil Général dans le cadre des contrats de territoire</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Clientèles potentielles de tourisme d'affaires</li> <li>☞ Prescripteurs de la filière</li> </ul>		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat des lieux de l'offre/études/projets existants dans le département (étude engagée par Quimper, en particulier)</li> <li>- Analyse de l'offre, du positionnement et des actions/produits « tourisme d'affaires » sur les axes Rennes-Saint Malo et Nantes-La Baule</li> <li>- Elaboration d'une stratégie départementale en direction de la filière de tourisme d'affaires</li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Comité départemental du tourisme	<b>Référent</b>	Pôle Développement Marchés
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité régional du tourisme de Bretagne</li> <li>- Comité départementaux du tourisme bretons</li> <li>- Chambres de commerce et d'industrie</li> <li>- Villes et agglomérations du département</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2009-2011		

<b>Objectif II - QUALITE</b>		<b>Inscrire le tourisme dans une démarche de progrès continu au service d'un développement qualitatif des territoires et de l'offre touristique</b>	
<b>Axe stratégique n°3</b>	<b>Poursuivre la qualification de l'offre touristique</b>		
<b>Action n°2.3.5</b>	<b>Accompagnement à la mise en place de démarches de progrès dans l'hôtellerie classique et de plein air</b>		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 6 - objectif 1 Axe 14 - objectif 3		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire adhérer les prestataires touristiques aux efforts de durabilité de la destination Finistère</li> <li>- Qualifier l'offre touristique d'hébergement pour qu'elle représente aussi un avantage concurrentiel sur le marché national</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Hôtellerie traditionnelle</li> <li>☞ Hôtellerie de plein air</li> </ul>		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recensement des expériences de démarches de progrès existantes à l'échelle départementale et nationale</li> <li>- Elaboration d'une démarche ciblée par famille d'hébergement, qui prenne en compte les dimensions sociale, économique et environnementale du management : création/pérennisation d'emplois directs, formation/fidélisation du personnel, gestion des déchets etc...</li> <li>- Mise en place des supports d'animation des démarches de progrès (ex : formation, boîte à outils, site Internet, autodiagnostic...)</li> </ul> <p><i>Rq : le volet Qualité tourisme et handicap sera traité en lien avec l'action 2.3.6</i></p>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	UMIH Finistère (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie) SDHPA (Syndicat Départemental de l'Hôtellerie de Plein Air)	<b>Référent</b>	Appui technique du Comité départemental du tourisme
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité départemental du tourisme</li> <li>- Conseil Général</li> <li>- Chambres de commerce et d'industrie</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	↪ en concordance avec actions 1.1.1, 1.4.1, 1.4.2 et 2.3.1		

<b>Objectif II - QUALITE</b>		<b>Inscrire le tourisme dans une démarche de progrès continu au service d'un développement qualitatif des territoires et de l'offre touristique</b>	
<b>Axe stratégique n°3</b>	<b>Poursuivre la qualification de l'offre touristique</b>		
<b>Action n°2.3.6</b>	<b>Accompagnement de la démarche de développement du label Tourisme et Handicap</b>		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 6 - objectif 1 Axe 14 - objectif 3		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'accessibilité des équipements et des sites aux touristes en situation de handicap</li> <li>- Sensibiliser les prestataires touristiques à la mise en œuvre du label national « tourisme et handicap »</li> <li>- Qualifier l'offre touristique d'hébergement pour qu'elle représente aussi un avantage concurrentiel sur le marché national</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	☞ Tous les prestataires touristiques		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des acteurs locaux (hébergeurs et gestionnaires d'équipements touristiques) à effectuer les aménagements nécessaires pour l'obtention du label</li> <li>- Promotion des équipements labellisés auprès des publics touristiques (édition, site Internet, salons)</li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Comité départemental du tourisme	<b>Référent</b>	Pôle Développement Produits
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil général, Maison départementale des personnes handicapées</li> <li>- Direction Départementale de l'Équipement</li> <li>- FRPAT Bretagne (Fédération régionale des pays touristiques)</li> <li>- Socioprofessionnels</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2009-2012		

<b>Objectif III - EFFICACITE</b>		<b>Engager l'ensemble des acteurs institutionnels vers une mutualisation et une rationalisation des moyens et des compétences consacrés au tourisme dans le département</b>	
<b>Axe stratégique n°1</b>	<b>Développer à tous les échelons une approche transversale des problématiques touristiques</b>		
<b>Action n°3.1.1</b>	Valorisation touristique des exploitations agricoles		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 6 - objectif 2		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapprocher les intérêts des filières économiques majeures du département</li> <li>- Soutenir la mise en tourisme des exploitations/productions agricoles locales</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	☞ Agriculteurs désireux de diversifier leur activité principale, en particulier ceux qui sont engagés dans une agriculture responsable		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recensement et diagnostic des initiatives existantes</li> <li>- Proposer des axes de développement et des formes de collaboration nouvelles entre la filière agricole et l'économie touristique</li> <li>- Elaboration d'un plan d'actions, intégrant par exemple : <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'amélioration de la signalétique des agriculteurs qui vendent à la ferme</li> <li>• Des formations à l'accueil dans les exploitations agricoles</li> <li>• Accès et mise en tourisme des itinéraires de randonnée</li> <li>• L'élaboration de produits à destinations des scolaires, des familles et des touristes</li> <li>• Développement des labels</li> </ul> </li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Comité départemental du tourisme	<b>Référent</b>	Pôle Développement Produits
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil général <ul style="list-style-type: none"> <li>• DDEI (Direction du Développement Economique et International, service agriculture)</li> <li>• DEE (Direction de l'Eau et de l'Environnement)</li> </ul> </li> <li>- PNRA (Parc naturel régional d'Armorique)</li> <li>- Chambre d'Agriculture</li> <li>- DDA (Direction Départementale de l'Agriculture)</li> <li>- Maison de l'Agriculture Biologique</li> <li>- FD CIVAM 29 (Fédération Départementale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural)</li> <li>- Bienvenue à la ferme, ...</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2009-2012		

<b>Objectif III - EFFICACITE</b>		<b>Engager l'ensemble des acteurs institutionnels vers une mutualisation et une rationalisation des moyens et des compétences consacrés au tourisme dans le département</b>	
<b>Axe stratégique n°1</b>	<b>Développer à tous les échelons une approche transversale des problématiques touristiques</b>		
<b>Action n°3.1.2</b>	Sensibilisation des élus à la nécessité de mieux prendre en compte le tourisme dans les documents d'urbanisme		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 16 - objectif 2		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer l'accueil et le séjour des visiteurs extérieurs</li> <li>- Mieux utiliser le levier touristique dans le projet de développement local</li> <li>- Garantir une cohabitation harmonieuse entre habitants et touristes ainsi qu'une mixité dans l'usage des espaces, des équipements et des services, en particulier dans les communes littorales</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	☞ Elus locaux		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'un guide technique sur la place du tourisme dans les documents d'urbanisme</li> <li>- Appropriation des résultats de l'étude d'ODIT France en cours sur le thème « Tourisme, aménagement, territoires »</li> <li>- Participation du service tourisme à l'allocation des aides à l'amélioration de l'accueil touristique (communes et EPCI)</li> <li>- Organisation de réunions de sensibilisation auprès des élus locaux</li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Conseil général	<b>Référent</b>	DDEI (Direction du Développement Economique et International)
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité départemental du tourisme</li> <li>- Association des Maires du Finistère</li> <li>- PNRA (Parc naturel régional d'Armorique)</li> <li>- Conseil général, DAH (Direction de l'Aménagement et de l'Habitat)</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2008-2012		

<b>Objectif III - EFFICACITE</b>		<b>Engager l'ensemble des acteurs institutionnels vers une mutualisation et une rationalisation des moyens et des compétences consacrés au tourisme dans le département</b>	
<b>Axe stratégique n°1</b>	<b>Développer à tous les échelons une approche transversale des problématiques touristiques</b>		
<b>Action n°3.1.3</b>	Enrichissement de la réflexion du Conseil général autour de l'offre culturelle par une approche économique et touristique		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 16 - objectif 2		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer la dimension économique et touristique dans les critères d'accompagnement des équipements culturels</li> <li>- Renforcer l'attractivité touristique des sites et équipements culturels du département</li> <li>- Soutenir l'offre culturelle départementale en difficulté</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ DECSJ (Direction de l'Enseignement, de la Culture, du Sport et de la Jeunesse)</li> <li>☞ EPCC (Etablissement Public de Coopération Culturelle)</li> </ul>		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un groupe de travail « culture, tourisme et économie » au sein du Conseil général</li> <li>- Rédaction d'un référentiel permettant de compléter le diagnostic des équipements culturels en difficulté par une approche touristique, économique et marketing</li> <li>- Elaboration d'un plan d'accompagnement des équipements prioritaires et d'une stratégie de mise en tourisme de ces équipements</li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Conseil général  Comité départemental du tourisme	<b>Référent</b>	DDEI (Direction du Développement Economique et International)  Pôle Développement Produits
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipements culturels du département</li> <li>- PNRA (Parc naturel régional d'Armorique)</li> <li>- Conseil général : <ul style="list-style-type: none"> <li>· DECSJ</li> <li>· DEE (Direction de l'Eau et de l'Environnement)</li> <li>- EPCC</li> </ul> </li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2008-2009		

<b>Objectif III - EFFICACITE</b>		<b>Engager l'ensemble des acteurs institutionnels vers une mutualisation et une rationalisation des moyens et des compétences consacrés au tourisme dans le département</b>	
<b>Axe stratégique n°2</b>	<b>Repositionner le CDT et le service tourisme du Conseil général autour de chantiers stratégiques prioritaires</b>		
<b>Action n°3.2.1</b>	Elaboration d'un plan stratégique marketing de la destination Finistère		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 6 - objectif 4		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en avant les atouts et les valeurs spécifiques du département dans la stratégie de marketing touristique</li> <li>- Enrichir l'approche marketing sur les couples « produits-marchés » par une approche institutionnelle de la « destination Finistère »</li> <li>- Traduire les valeurs identitaires du département en stratégie de marketing territorial</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Touristes</li> <li>☞ Excursionnistes</li> <li>☞ Habitants</li> </ul>		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail collectif de marketing territorial à partir de l'étude sur l'image et l'identité du département (cf. action 3.4.1) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en évidence des valeurs transversales du Finistère : tourisme, culture, économie, environnement ...</li> <li>• Mise en évidence des sites/lieux/caractères/personnages ... du département qui soient emblématiques et fédérateurs</li> </ul> </li> <li>- Elaboration d'un discours institutionnel qualifiant, différenciant et porteur sur la destination Finistère</li> <li>- Déclinaison d'un plan marketing pluriannuel intégrant une stratégie de communication</li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Comité départemental du tourisme Conseil général	<b>Référent</b>	Pôle Supports de Communication DDEI (Direction du Développement Economique et International)
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil général <ul style="list-style-type: none"> <li>• DC (Direction de la Communication)</li> <li>• DECSJ (Direction de l'Enseignement, de la Culture, du Sport et de la Jeunesse)</li> <li>• DEE (Direction de l'Eau et de l'Environnement)</li> </ul> </li> <li>- Chambres de commerce et d'industrie</li> <li>- Etablissements Publics de Coopération Intercommunale</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	↪ en concordance avec l'action 3.4.1		

<b>Objectif III - EFFICACITE</b>		<b>Engager l'ensemble des acteurs institutionnels vers une mutualisation et une rationalisation des moyens et des compétences consacrés au tourisme dans le département</b>	
<b>Axe stratégique n°2</b>	<b>Repositionner le CDT et le service tourisme du Conseil général autour de chantiers stratégiques prioritaires</b>		
<b>Action n°3.2.2</b>	Mise en place d'une concertation avec les EPCI sur la gouvernance touristique territoriale		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 7 - objectif 1		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gagner en efficacité et en qualité dans l'action publique en faveur du tourisme</li> <li>- Améliorer la lisibilité de la destination touristique Finistère pour les visiteurs extérieurs</li> <li>- Améliorer la lisibilité des structures territoriales du tourisme pour les acteurs touristiques du Finistère</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	☞ EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion de travail avec l'Association des Maires de France pour mettre en place une méthode de concertation avec les EPCI</li> <li>- Mise en place d'une concertation associant l'AMF, le CG, le CDT et les EPCI</li> <li>- Analyse, territoire par territoire (l'échelle territoriale étant à définir au cas par cas), des actions mises en place localement en faveur du tourisme : carences, superpositions, dysfonctionnements, évolutions nécessaires...</li> <li>- Accompagnement des territoires volontaires pour s'engager dans une évolution des structures de gouvernance du tourisme</li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Conseil général	<b>Référent</b>	DDEI (Direction du Développement Economique et International)
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil général, DAH (Direction de l'Aménagement et de l'Habitat)</li> <li>- Association des Maires du Finistère</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2009-2010		

<b>Objectif III - EFFICACITE</b>		<b>Engager l'ensemble des acteurs institutionnels vers une mutualisation et une rationalisation des moyens et des compétences consacrés au tourisme dans le département</b>	
<b>Axe stratégique n°2</b>	<b>Repositionner le CDT et le service tourisme du Conseil général autour de chantiers stratégiques prioritaires</b>		
<b>Action n°3.2.3</b>	Intégration du tourisme dans la future plate-forme de données départementale		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 9 - objectif 3		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Centraliser les données sur l'offre départementale sur une plate forme commune unique</li> <li>- Garantir une mise à jour simplifiée et permanente</li> <li>- Alimenter un outil exhaustif permettant de mettre en lien des données de différents secteurs : environnement, culture, transport, tourisme, services publics ...</li> <li>- Permettre un développement de la géolocalisation dans le département</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Ensemble des acteurs de l'offre touristique</li> <li>☞ Utilisateurs : résidents, touristes, intermédiaires de voyages, techniciens...</li> </ul>		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic de la base de données tourisme existante et évolutions nécessaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ordonnancement des informations</li> <li>▪ Champs-tables</li> <li>▪ Paramètres d'exportation et d'importation des données</li> <li>▪ Système d'administration</li> </ul> </li> <li>- Rapprochement avec le Conseil général en charge du développement de la plate-forme départementale : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conditions d'intégration de la base de données tourisme</li> <li>▪ Adaptations nécessaires (contenu, administration...)</li> </ul> </li> <li>- Désignation d'un responsable tourisme pour la phase d'intégration opérationnelle</li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Comité départemental du tourisme	<b>Référent</b>	Pôle Supports de Communication
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Administrateurs des bases tourisme existantes</li> <li>- Conseil général</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2009-2012		

<b>Objectif III - EFFICACITE</b>		<b>Engager l'ensemble des acteurs institutionnels vers une mutualisation et une rationalisation des moyens et des compétences consacrés au tourisme dans le département</b>	
<b>Axe stratégique n°2</b>	<b>Repositionner le CDT et le service tourisme du Conseil général autour de chantiers stratégiques prioritaires</b>		
<b>Action n°3.2.4</b>	Renforcement des moyens humains du CDT sur les nouvelles technologies (recrutement)		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 9 - objectif 3		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer de compétences techniques en interne pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ doter le CDT d'un site Internet attractif, innovant et pratique</li> <li>▪ développer la fréquentation du site</li> </ul> </li> <li>- Rendre visible l'offre touristique du département dans les systèmes GPS</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	☞ Pôle Support de Communication du CDT		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation des besoins humains nécessaires pour faire face aux objectifs de développement du site Internet du CDT : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intégration de nouveaux services et fonctionnalités</li> <li>▪ Evolution de la navigation sur le site</li> <li>▪ Développement des animations et de l'interactivité sur le site</li> <li>▪ Amélioration du référencement pour accroître sa visibilité et son audience</li> <li>▪ Engagement d'une réflexion participative sur la stratégie NTIC tourisme (préparation de la refonte complète du site internet d'ici 2/3 ans)</li> </ul> </li> <li>- Recrutement d'un Chargé de mission NTIC</li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Comité départemental du tourisme	<b>Référent</b>	Direction
<b>Partenaires</b>	Comité départemental du tourisme (Pôle Support de Communication)		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2008		

<b>Objectif III - EFFICACITE</b>		<b>Engager l'ensemble des acteurs institutionnels vers une mutualisation et une rationalisation des moyens et des compétences consacrés au tourisme dans le département</b>	
<b>Axe stratégique n°3</b>	<b>Renforcer l'échelon départemental dans sa capacité à promouvoir les destinations touristiques du Finistère</b>		
<b>Action n°3.3.1</b>	Evolution du site Internet du CDT par l'intégration de services dédiés et d'outils de géolocalisation		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 9 - objectif 3		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Doter le site web du CDT de fonctionnalités attractives, innovantes, interactives</li> <li>- Répondre aux évolutions des attentes des internautes touristes et professionnels</li> <li>- Développer l'audience du site Internet</li> <li>- Développer la qualification des fichiers de contacts</li> <li>- Améliorer le référencement du site</li> <li>- Répondre aux besoins particuliers des internautes présentant des handicaps (visuels ou auditifs).</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Habitants et public touristique</li> <li>☞ Acteurs du tourisme et partenaires locaux</li> <li>☞ Publics à besoin spécifique</li> </ul>		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réflexion autour de la stratégie de webmarketing (cibles, objectifs, animations, outils...)</li> <li>- Développement, en régie ou avec l'appui d'un prestataire extérieur, d'outils et de services ciblés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Touristes internautes</u> : téléchargement de dispositifs d'audioguidage multimédia, intégration d'un carnet de route...</li> <li>• <u>Publics à besoins spécifiques</u> : amélioration des options d'accessibilité permettant de consulter le site via des aides techniques (taille de polices, logiciel d'écran, synthèse vocale par exemple...), en suivant les recommandations et spécifications techniques de W3C</li> <li>• <u>Professionnels et partenaires</u> : newsletter, espace de travail collaboratif en ligne...</li> <li>• <u>Population</u> : téléchargement d'itinéraires de randonnées (avec la possibilité de télécharger les traces GPS du parcours sur GPS portable ou PDA), agenda des sorties à la journée (goûter à la ferme, marché de terroir...)</li> </ul> </li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Comité départemental du tourisme	<b>Référent</b>	Pôle Supports de Communication
<b>Partenaires</b>	Appuis extérieurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- à la définition de la stratégie et des outils web-marketing</li> <li>- à la mise en place des outils et animations du site</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2009-2010		

<b>Objectif III - EFFICACITE</b>		<b>Engager l'ensemble des acteurs institutionnels vers une mutualisation et une rationalisation des moyens et des compétences consacrés au tourisme dans le département</b>	
<b>Axe stratégique n°3</b>	<b>Renforcer l'échelon départemental dans sa capacité à promouvoir les destinations touristiques du Finistère</b>		
<b>Action n°3.3.2</b>	Participation à l'amélioration de la signalisation routière et touristique dans le département		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 9 - objectif 3		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'itinérance touristique dans le département</li> <li>- Mieux équilibrer la diffusion des flux touristiques sur le territoire</li> <li>- Augmenter la fréquentation des sites/équipements touristiques du département, en particulier ceux qui sont les moins accessibles</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Excursionnistes locaux et bretons</li> <li>☞ Touristes</li> </ul>		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inventaire des villes/villages/sites/équipements touristiques et de loisirs insuffisamment signalés sur les routes du département</li> <li>- Réunion de travail avec la Direction des Déplacements du Conseil général pour faire prendre en compte les besoins du tourisme dans le plan de signalisation routière et touristique départemental</li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Conseil général	<b>Référent</b>	DDEI (Direction du Développement Economique et International)
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil général, DD (Direction des Déplacements)</li> <li>- Direction Départementale de l'Équipement</li> <li>- Établissements Publics de Coopération Intercommunale</li> <li>- Comité départemental du tourisme</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2011-2012		

<b>Objectif III - EFFICACITE</b>		<b>Engager l'ensemble des acteurs institutionnels vers une mutualisation et une rationalisation des moyens et des compétences consacrés au tourisme dans le département</b>	
<b>Axe stratégique n°3</b>	<b>Renforcer l'échelon départemental dans sa capacité à promouvoir les destinations touristiques du Finistère</b>		
<b>Action n°3.3.3</b>	Plan d'action en faveur de l'accueil des clientèles touristiques britanniques		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 9 - objectif 3		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter la fréquentation touristique du Finistère par les clientèles britanniques</li> <li>- Améliorer l'accueil des touristiques britanniques</li> <li>- Améliorer les outils de promotion et de commercialisation de la destination Finistère sur le marché britannique</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	☞ Touristes et propriétaires de résidences secondaires originaires des Iles Britanniques		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'un guide technique sur le marché britannique : évolutions des comportements, motivations, attentes, dépenses</li> <li>- Sensibilisation des acteurs touristiques finistériens à l'importance de cette clientèle et aux adaptations nécessaires de leur offre : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Journée d'information et de présentation du guide technique</li> <li>• Conseils et recommandations notamment pour développer l'usage de la langue anglaise dans les équipements culturels et de loisirs (visites guidées, dépliants, sites internet...)</li> </ul> </li> <li>- Elaboration d'un plan d'actions visant à faciliter la mise en réseau des gestionnaires d'hébergement touristique d'origine britannique avec les prestataires touristiques et de loisirs finistériens (équipements culturels, musées, centres nautiques...) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration d'un inventaire des structures d'hébergement du Finistère gérées par des résidents d'origine britannique</li> <li>• Invitation personnalisée de ces hébergeurs au salon départemental (cf. action 1.1.2) et organisation d'une réunion spécifique sur le salon à leur attention</li> <li>• Constitution d'un groupe de travail restreint avec quelques hébergeurs volontaires pour mettre en place des actions ciblées conjointement avec le CDT : produits, animation de réunions, création d'une rubrique dédiée aux britanniques sur le site du CDT...</li> </ul> </li> <li>- Mise en place d'un accueil adapté sur les portes d'entrée stratégiques du territoire : Port de Roscoff et Aéroport de Brest, en priorité (cf. action 1.3.1)</li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Comité départemental du tourisme	<b>Référent</b>	Pôle Développement Marchés
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- UMIH Finistère (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie)</li> <li>- FDHPA (Syndicat départemental de l'Hôtellerie de Plein Air)</li> <li>- Chambres de commerce et d'industrie</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2009-2012		

<b>Objectif III - EFFICACITE</b>		<b>Engager l'ensemble des acteurs institutionnels vers une mutualisation et une rationalisation des moyens et des compétences consacrés au tourisme dans le département</b>	
<b>Axe stratégique n°4</b>	<b>Faire évoluer l'image touristique du Finistère en s'appuyant sur la réalité contemporaine des territoires et des acteurs</b>		
<b>Action n°3.4.1</b>	Réalisation d'une étude exploratoire approfondie sur l'identité et les valeurs d'image du département		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 15 - objectif 1		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer l'image et la notoriété du département auprès des visiteurs extérieurs : touristes, investisseurs, chercheurs...</li> <li>- Rendre compte de la réalité du Finistère dans sa diversité et dans sa modernité</li> <li>- Doter le département d'un socle commun de valeurs identifiantes et différenciantes par rapport aux autres départements bretons</li> <li>- Faire évoluer les outils d'accueil, d'animation, de promotion et de communication actuels en phase avec la réalité actuelle du département</li> </ul>		
<b>Cibles</b>			
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un groupe de travail associant les entités départementales impliquées dans un travail autour de l'image du département</li> <li>- Rédaction collective d'un cahier des charges. Ce cahier des charges devra rappeler la nécessité de travailler étroitement avec les acteurs du territoire (élus, socioprofessionnels, experts ressources) ainsi qu'avec les habitants</li> <li>- Recrutement d'un prestataire extérieur</li> <li>- Suivi des travaux</li> <li>- Valorisation de ces travaux (ex. action 3.2.1, campagnes de communication tourisme...)</li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Conseil général	<b>Référent</b>	DC (Direction de la communication)
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité départemental du tourisme</li> <li>- Conseil général : <ul style="list-style-type: none"> <li>• DDEI (Direction du Développement Economique et International)</li> <li>• DECSJ (Direction de l'Enseignement, de la Culture, du Sport et de la Jeunesse)</li> <li>• DEE (Direction de l'Eau et de l'Environnement)</li> </ul> </li> <li>DAH (Direction de l'Aménagement et de l'Habitat)</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2009-2012		

<b>Objectif III - EFFICACITE</b>		<b>Engager l'ensemble des acteurs institutionnels vers une mutualisation et une rationalisation des moyens et des compétences consacrés au tourisme dans le département</b>	
<b>Axe stratégique n°4</b>	<b>Faire évoluer l'image touristique du Finistère en s'appuyant sur la réalité contemporaine des territoires et des acteurs</b>		
<b>Action n°3.4.2</b>	Promotion du produit de tourisme de découverte économique		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 15 - objectif 3		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer au visiteur extérieur, et aux habitants, de nouvelles idées de d'activités « indoor » originales ou insolites</li> <li>- Valoriser les savoir-faire des entreprises du département</li> <li>- Apporter de la modernité aux attraits traditionnels de la destination Finistère</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Touristes</li> <li>☞ Habitants</li> </ul>		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion de concertation associant le Conseil général (DDEI), le Comité départemental du tourisme et les Chambres de commerce et d'industrie en vue d'optimiser les interventions des partenaires de cette opération</li> <li>- Création par le CDT d'outils de promotion dédiés à cette filière : salons, support papier et électronique...</li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	MO : Conseil général  AMO : Comité départemental du tourisme	<b>Référent</b>	MO : DDEI (Direction du Développement Economique et International)  AMO : Pôle Supports de Communication
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CCI 29 (Association des Chambres de commerce et d'industrie du Finistère)</li> <li>- Entreprises du département ouvertes au public ou désireuses de le devenir</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2010-2012		

<b>Objectif III - EFFICACITE</b>		<b>Engager l'ensemble des acteurs institutionnels vers une mutualisation et une rationalisation des moyens et des compétences consacrés au tourisme dans le département</b>	
<b>Axe stratégique n°4</b>	<b>Faire évoluer l'image touristique du Finistère en s'appuyant sur la réalité contemporaine des territoires et des acteurs</b>		
<b>Action n°3.4.3</b>	<b>Promotion du nautisme en tant que filière touristique d'excellence</b>		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 15 - objectif 3 Axe 6 - objectif 5		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des liens entre le Schéma du Tourisme et le Livre Bleu du Nautisme en Finistère</li> <li>- Développer l'image du département autour de son environnement maritime exceptionnel et l'excellence de la filière nautique</li> <li>- Améliorer le positionnement concurrentiel du Finistère auprès des touristes pratiquant des activités nautiques</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Touristes</li> <li>☞ Habitants</li> </ul>		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enrichissement de la rubrique « Nautisme en Finistère » du site Internet du CDT en s'appuyant sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les performances sportives des champions originaires du Finistère</li> <li>▪ Les savoir-faire technologiques des entreprises liées à la filière nautique</li> <li>▪ Les engagements de la filière nautique autour des principes de la durabilité</li> </ul> </li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Comité départemental du tourisme	<b>Référent</b>	Pôle Supports de Communication
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil général <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ DDEI (Direction du Développement Economique et International)</li> <li>▪ DECSJ (Direction de l'Enseignement, de la Culture, du Sport et de la Jeunesse)</li> </ul> </li> <li>- Nautisme en Finistère et centres nautiques du département</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2009		

<b>Objectif III - EFFICACITE</b>		<b>Engager l'ensemble des acteurs institutionnels vers une mutualisation et une rationalisation des moyens et des compétences consacrés au tourisme dans le département</b>	
<b>Axe stratégique n°4</b>	<b>Faire évoluer l'image touristique du Finistère en s'appuyant sur la réalité contemporaine des territoires et des acteurs</b>		
<b>Action n°3.4.4</b>	Partenariats promotionnels avec des marques/produits d'origine finistérienne implantés dans les marchés-cibles		
<b>Orientations Agenda 21</b>	Axe 15 - objectif 3		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer la notoriété du Finistère sur les marchés-cibles prioritaires</li> <li>- Faire évoluer l'image du Finistère vers davantage de modernité</li> <li>- Etablir des liens transversaux entre le tourisme et les filières économiques « phares » du département</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	☞ Touristes cibles : Ile de France, Iles Britanniques, Europe du Nord		
<b>Descriptif / étapes de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise de contact avec quelques entreprises d'origine finistérienne possédant un fort capital notoriété et partageant les valeurs portées par le Département</li> <li>- Mise en place d'opérations en partenariat Public/Privé, dans les boutiques/sites d'implantation des entreprises concernées (cf. opération sur les « crêperies bretonnes »)</li> </ul>		
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Comité départemental du tourisme	<b>Référent</b>	Pôle Développement Marchés
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entreprises partenaires</li> <li>- Conseil général <ul style="list-style-type: none"> <li>· DDEI (Direction du Développement Economique et International)</li> <li>· DC (Direction de la Communication)</li> </ul> </li> <li>- Chambres de commerce et d'industrie</li> </ul>		
<b>Echéancier prévisionnel</b>	2009-2012		



# SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU FINISTÈRE 2008-2012

2008



CONSEIL GENERAL  
**FINISTÈRE**  
*Penn-ar-Bed*

**Direction du développement économique et international**  
Service d'appui à l'économie et à l'emploi  
2 rue Théodore Le Hars - 29000 Quimper  
Tél. 02 98 76 20 27



**Comité départemental du tourisme du Finistère**  
4 rue du 19 mars 1962 - 29018 Quimper Cedex  
Tél. 02 98 76 24 77